



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Ingrid Harrington:  
ingrid.harrington@tpsgc-pwgsc.gc.ca

**LETTER OF INTEREST**  
**LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

<b>Title - Sujet</b> Les Services d'aide temporaires	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EN578-172870/A	<b>Date</b> 2017-12-21
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20172870	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$\$ZN-002-32089
<b>File No. - N° de dossier</b> 002zn.EN578-172870	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-01-26</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Harrington, Ingrid	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 002zn
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-5869 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA PORTAGE III 11 LAURIER ST Gatineau Quebec K1A0S5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Procurement Strategies Division / Division des stratégies  
d'acquisition  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, 11C1  
Phase III, Tower C  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5



## **Demande de renseignements (DDR)**

### **Services d'aide temporaire dans la région de la capitale nationale**

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) demande à l'industrie de formuler des commentaires en ce qui concerne la mise au point d'une nouvelle méthode d'approvisionnement pour obtenir des services d'aide temporaire (SAT) dans la région de la capitale nationale (RCN), qui remplacera la méthode d'approvisionnement actuelle de SAT.

SPAC a mené de vastes consultations auprès de l'industrie et des utilisateurs de SAT au sein du gouvernement dans le cadre des consultations de 2015 sur la stratégie nationale en matière de SAT, a recueilli des renseignements par l'entremise du comité consultatif des services d'aide temporaire (CCSAT) et a obtenu une rétroaction continue grâce à des échanges quotidiens avec des fournisseurs et des ministères clients. S'appuyant sur ces renseignements, SPAC propose de nouvelles méthodes novatrices de passation de marchés de SAT.

SPAC compte mettre en œuvre une solution d'approvisionnement social afin de tirer parti du pouvoir d'achat du gouvernement au moyen de l'approvisionnement. Il s'agit d'appuyer les objectifs socioéconomiques et d'avoir des répercussions positives dans la société. Voici ce qu'entreprend SPAC :

- utiliser un processus plus simple et plus efficace pour tous les intervenants des SAT, y compris un processus « accéléré » pour les besoins simples;
- utiliser des mesures d'approvisionnement social afin d'accroître le nombre de soumissionnaires sur les contrats du gouvernement et la diversité de ceux-ci;
- utiliser de meilleures mesures du rendement des fournisseurs afin d'inciter ceux-ci à adopter de bons comportements.

#### **1. Renseignements généraux**

Il existe actuellement 100 classifications de ressources qui sont regroupées en 5 groupes de services :

1. soutien de bureau;
2. services administratifs;
3. opérations;
4. technique;
5. professionnel.

Ces cinq groupes, les tâches générales connexes et les critères obligatoires minimaux sont décrits en détail à l'adresse suivante : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sat-ths/classifications-fra.html>.

Les SAT ont été désignés par le Secrétariat du Conseil du Trésor comme faisant partie d'une catégorie d'approvisionnement en services dont l'utilisation est obligatoire. Ils devraient être utilisés uniquement dans les trois situations suivantes :

- lorsqu'un fonctionnaire est absent de façon temporaire;
- lorsque, en raison d'une augmentation temporaire de la charge de travail, le personnel est insuffisant et qu'il est nécessaire d'employer du personnel supplémentaire;
- lorsqu'un poste est vacant et qu'une intervention de dotation est en cours.

#### Méthode d'approvisionnement actuelle

- La limite financière est de 400 000 \$ et la durée maximale du contrat est de 48 semaines, selon la situation qui se présente en premier.
- Les utilisateurs désignés\* peuvent utiliser soit l'offre à commandes (OC), soit l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) :
  - s'ils utilisent l'OC, ils doivent sélectionner le soumissionnaire qualifié\* selon le droit de premier refus, c'est-à-dire celui qui offre le tarif horaire le plus bas dans la classification de ressource en particulier;
  - s'ils utilisent l'AMA, ils doivent préparer un énoncé des travaux et des critères d'évaluation, et appliquer un processus concurrentiel pour le besoin auquel participeront les soumissionnaires qualifiés inscrits sur la liste créée de façon aléatoire. Le soumissionnaire retenu sera choisi en fonction de la méthode de sélection établie par l'utilisateur désigné.

\*Utilisateurs désignés : utilisateurs des ministères fédéraux qui ont suivi une formation sur la méthode d'approvisionnement de SAT et qui ont l'autorisation de l'utiliser.

\*\*Fournisseurs qualifiés : fournisseurs qui sont titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) ou d'une offre à commandes (OC).

## **2. Changements proposés**

### **2.1 Remplacement de l'offre à commandes et de l'arrangement en matière d'approvisionnement en vigueur**

La méthode d'approvisionnement en SAT sera modernisée au moyen de la création d'un seul AMA qui sera plus convivial, plus efficace et plus souple.

SPAC propose de remplacer l'offre à commandes et l'arrangement en matière d'approvisionnement en vigueur par une seule méthode d'approvisionnement de services d'aide temporaire en deux volets. L'offre à commandes ne sera pas renouvelée et il n'y aura plus de « droit de premier refus ».

- La méthode 1 serait un processus simple et rapide qui serait assez facile d'utilisation que des utilisateurs désignés qui ne sont pas spécialisés dans le domaine des approvisionnements puissent l'utiliser.
- La méthode 2 serait un processus de demande de propositions (DP) habituel qui offrirait aux utilisateurs désignés une plus grande souplesse en ce qui a trait à l'ajout de critères d'évaluation obligatoires et cotés, et qui offrirait davantage d'options pour déterminer le soumissionnaire retenu. La méthode 2 serait assortie de délais plus longs et exigerait probablement que le

traitement s'effectue par l'entremise de l'unité d'approvisionnement ou de gestion du matériel du ministère ou de l'organisme.

Cette nouvelle méthode d'approvisionnement permettra aux utilisateurs désignés d'avoir recours à un processus concurrentiel pour chaque besoin, et permettra aux fournisseurs de proposer des tarifs appropriés qui sont adaptés aux exigences en ce qui concerne le niveau d'expérience et les qualifications. Grâce à ce processus amélioré, les utilisateurs désignés pourront émettre des DP de meilleure qualité. Les fournisseurs tireront avantage d'un processus plus représentatif des conditions de fonctionnement qui prévalent dans l'industrie. Cela devrait aussi permettre à une plus grande variété de fournisseurs d'avoir la chance de participer au processus concurrentiel pour répondre aux besoins en matière de SAT.

**La méthode 1** posséderait les caractéristiques décrites ci-dessous.

1. Les besoins seraient limités à 400 000 \$ et à 48 semaines, et il serait possible de prolonger les contrats de 24 semaines. Les besoins porteraient sur une seule ressource à la fois.
2. Les tâches générales énoncées dans l'AMA (semblables à la liste des tâches énoncées dans la méthode d'approvisionnement actuelle de SAT – <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/sat-ths/classifications-fra.html>) pour la catégorie de SAT pertinente serviraient à préparer l'énoncé des travaux pour le besoin.
3. Les critères obligatoires minimaux énoncés dans l'AMA (semblables à ceux énoncés dans la page mentionnée ci-dessus) pour la catégorie de SAT seraient utilisés. Les utilisateurs désignés n'auraient pas à établir d'autres critères d'évaluation. Les critères d'évaluation cotés ne seraient pas utilisés pour la méthode 1.
4. Le système de SAT créera une liste de fournisseurs préqualifiés de façon aléatoire pour chaque besoin. Les utilisateurs devront appliquer un processus concurrentiel pour le besoin, auquel participeront les fournisseurs inscrits sur la liste, et pourront ajouter à cette liste de nombreux autres fournisseurs qualifiés de leur choix.
5. La méthode de sélection serait celle du coût le plus bas dans la majorité des cas. Cependant, sous réserve de certaines conditions (qui seront déterminées au moyen des consultations), l'utilisateur désigné pourrait utiliser la méthode « méthode d'évaluation du choix sélectif » pour sélectionner le soumissionnaire retenu. La « méthode d'évaluation du choix sélectif » permettrait aux utilisateurs désignés de sélectionner le soumissionnaire retenu parmi les soumissionnaires qui satisfont aux exigences obligatoires et qui ont des soumissions assorties de prix similaires. Si les prix sont considérés comme « similaires », le client pourra sélectionner le fournisseur selon des critères comme l'expérience pertinente additionnelle, les qualifications ou les résultats de l'entrevue informelle.
6. Compte tenu de la nature générale des exigences, la période minimale d'une demande de soumissions serait de 48 heures.
7. La durée de validité de la demande de soumissions serait de 21 jours civils.

**La méthode 2** posséderait les caractéristiques décrites ci-dessous.

1. Les besoins seraient limités à 1 M\$, mais cette limite pourrait être dépassée à condition d'avoir l'approbation du responsable des SAT (SPAC). La durée du contrat ne pourrait pas dépasser 48 semaines, mais pourrait être prolongée de 24 semaines dans des circonstances exceptionnelles. Les besoins porteraient sur de multiples ressources.
2. Un énoncé de travail complet serait requis pour donner plus de détails sur les tâches générales précisées pour les catégories de ressources pertinentes. L'utilisateur désigné recevrait un formulaire d'établissement d'énoncé des travaux pour l'aider à effectuer cette tâche.
3. Les critères obligatoires minimaux précisés dans l'AMA pour les catégories de ressources pertinentes s'appliqueraient, même s'il serait possible d'ajouter des critères obligatoires ou cotés.
4. Le système de SAT créera une liste de fournisseurs préqualifiés de façon aléatoire pour chaque besoin. Les utilisateurs devront appliquer un processus concurrentiel pour le besoin, auquel participeront les fournisseurs inscrits sur la liste de fournisseurs, et pourront ajouter à cette liste de nombreux autres fournisseurs qualifiés de leur choix.
5. La période minimale d'une demande de soumissions serait de cinq (5) jours ouvrables. Toutefois, ce délai pourrait être réduit à 48 heures dans des circonstances exceptionnelles, ou prolongé au besoin.
6. Plusieurs méthodes de sélection seraient acceptables, y compris, mais sans s'y limiter, le coût le plus bas, le coût le plus bas par point, le plus de points combinés pour les exigences techniques et financières, etc.
7. Plusieurs ressources et catégories pourraient être combinées dans un seul besoin. Si plus de 10 ressources sont requises, la DP devrait alors être examinée par le responsable des SAT.

Les utilisateurs désignés utiliseront un modèle PDF à remplir pour les besoins dans le cadre des deux méthodes. Dans le cas de la méthode 1, le modèle contiendrait déjà l'information relative aux tâches et aux critères obligatoires minimaux établis pour chaque catégorie de ressources. L'utilisateur désigné n'aurait qu'à sélectionner la catégorie de ressources en cliquant sur celle-ci ainsi qu'à sélectionner chaque tâche générale applicable. De cette façon, le modèle se remplirait automatiquement en fonction des tâches choisies et des critères obligatoires. L'utilisateur désigné utiliserait le formulaire afin de créer une DP et les clauses du contrat subséquent. Le fournisseur pourrait se servir de ce même formulaire pour présenter sa soumission.

On utiliserait un formulaire similaire dans le cas des besoins faisant appel à la méthode 2. Toutefois, l'utilisateur désigné aurait la possibilité de donner plus de détails sur les tâches requises et pourrait ajouter des critères obligatoires et des critères cotés.

Les modèles PDF feront l'objet d'essais auprès des intervenants avant d'être mis en œuvre. On s'attend à ce que l'utilisation de ces modèles à remplir simplifie le processus, ce qui permettrait de nous assurer que l'arrangement en matière d'approvisionnement est simple à utiliser et permet l'acquisition de services de ressources qualifiées en temps opportun.

## 2.2 Mise en œuvre du programme pilote sur l'approvisionnement social

Comme il est indiqué dans la lettre de mandat de la ministre de SPAC, il incombe à SPAC d'élaborer :

*« [...] des initiatives visant à accroître la diversité des soumissionnaires sur les contrats du gouvernement, notamment les entreprises détenues ou dirigées par des Canadiens de groupes sous-représentés, comme les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées, les minorités visibles; et prendre des mesures pour accroître leur accès au système d'approvisionnement tout en les aidant à développer leur capacité à participer au système. »*

SPAC compte mettre en œuvre une solution d'approvisionnement social afin de tirer parti du pouvoir d'achat du gouvernement au moyen de l'approvisionnement. Il s'agit d'appuyer les objectifs socioéconomiques et d'avoir des répercussions positives dans la société. Dans le cadre de cette solution, on cernerait les entreprises sociales et les fournisseurs diversifiés en fonction de quatre groupes précis pendant le processus de qualification pour l'AMA.

### Entreprise sociale

On définit actuellement une entreprise sociale comme une entreprise qui a des visées sociales, culturelles ou environnementales par l'intermédiaire de la vente de biens et de services dont la majorité des profits nets doit être associée à la réalisation d'un objectif social (p. ex. la réduction des répercussions environnementales de ses produits ou l'inclusion de formation dans la communauté à l'échelle locale).

### Fournisseur diversifié

Un fournisseur diversifié est actuellement défini comme une entreprise possédée ou dirigée par des Canadiens provenant des quatre groupes sous-représentés, à savoir les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles. Chaque entreprise est habituellement définie comme une entreprise possédée, exploitée ou contrôlée par 51 % de membres d'un groupe donné (p. ex. entreprise appartenant à des femmes, à des Autochtones, à des personnes handicapées ou aux membres d'une minorité visible).

SPAC examine divers modèles pouvant servir à confirmer qu'un fournisseur entre dans la définition d'un fournisseur diversifié. Une solution consiste à demander aux fournisseurs de fournir une attestation confirmant qu'ils sont des fournisseurs diversifiés, ce que SPAC vérifierait pendant toute la durée de l'arrangement en matière d'approvisionnement. Une autre solution consiste à utiliser les services d'organismes tiers qui seraient responsables de vérifier si les fournisseurs entrent dans la définition d'un fournisseur diversifié et de fournir une attestation moyennant des frais.

- <https://www.buysocialcanada.com/suppliers>
- [Conseil canadien des fournisseurs autochtones et des minorités visibles](#)
- [WBE Canada, Certified Women Business Enterprises](#)
- [Conseil canadien pour le commerce autochtone](#)
- [Inclusive Workplace Supply Council of Canada](#)
- [Social Purchasing Project \(pour les entreprises à vocation sociale\)](#)

SPAC aimerait que l'industrie précise les solutions recommandées pour l'intégration des mesures relatives à l'approvisionnement social dans le cadre de la méthode d'approvisionnement en SAT. Par exemple, une solution pourrait consister à rendre obligatoire l'invitation d'un nombre minimal de fournisseurs diversifiés à soumissionner dans le cadre de chaque besoin en matière de SAT. Une autre mesure pourrait consister à permettre aux utilisateurs désignés d'inclure un critère coté dans leur DP pour

des SAT, selon lequel ils attribueraient entre 5 % et 15 % de la valeur totale des points aux fournisseurs diversifiés ou aux fournisseurs qui possèdent une politique relative à la diversité.

### 2.3 Mise en œuvre d'un régime de rendement des fournisseurs

SPAC met en œuvre un régime de rendement des fournisseurs en réponse à des préoccupations soulevées dans le cadre de la consultation sur la stratégie nationale d'approvisionnement de 2015, ainsi qu'à des commentaires reçus de la part des fournisseurs et des utilisateurs désignés pendant les activités quotidiennes découlant de la méthode d'approvisionnement.

Le régime proposé de rendement des fournisseurs comprendrait, mais sans s'y limiter, la surveillance et l'évaluation des principaux indicateurs de rendement suivants :

- i. la fréquence des remplacements ou des cessations d'emploi des ressources pour manquement en raison du faible rendement des ressources. Il y aurait un mécanisme de règlement des différends en place pour permettre aux fournisseurs de contester les demandes de règlement;
- ii. la non-conformité des fournisseurs au chapitre des certifications et d'autres exigences, comme l'assurance, la sécurité, les examens et les entrevues de ressources, et la diversité des fournisseurs. La surveillance de cet indicateur sera effectuée par l'entremise d'entrevues des ressources réalisées par les clients ou de vérifications de SPAC;
- iii. la faible participation dans le cadre des demandes de soumissions où l'on invite les fournisseurs. Les titulaires d'AMA pourraient avoir à participer à au moins 25 % des demandes de soumissions auxquelles ils sont invités au cours d'une année.

Lorsque SPAC dispose de preuves révélant qu'un fournisseur n'a pas respecté à trois reprises l'un ou l'autre des indicateurs de rendement précisés ci-dessus, le responsable des SAT peut suspendre son AMA pour une période de trois mois avec la possibilité d'enlever l'AMA de la liste des fournisseurs préqualifiés en cas d'infractions subséquentes. On continuera de consulter les fournisseurs et les clients en vue d'élaborer un cadre dont l'objectif est de vérifier la conformité à ces indicateurs de rendements et à ces exigences.

SPAC a également l'intention de consulter les fournisseurs et les utilisateurs désignés au sujet de l'utilisation éventuelle de mesures visant à récompenser le bon rendement. Par exemple, la première mesure qui vient à l'esprit consiste à permettre aux utilisateurs désignés d'ajouter des fournisseurs de leur choix à la liste de fournisseurs préqualifiés créée de façon aléatoire. Si un fournisseur offre des services de qualité aux utilisateurs, il augmentera ses chances d'être invité à soumissionner en réponse à un besoin.

### 3. Activités de consultation et calendrier d'approvisionnement

	ACTIVITÉS	ÉCHÉANCES
1	Publication de la DDR 001, y compris de la méthode d'approvisionnement proposée, sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG)	Décembre 2017
2	Journée de l'industrie au cours de la période d'affichage de la DDR	Janvier 2018

3	Publication de la DDR 002, y compris de l'ébauche de demande d'AMA sur le SEAOG	Mars 2018
4	Journée de l'industrie au cours de la période d'affichage de la DDR	Mars 2018
5	Publication de la demande d'AMA finale sur le SEAOG (40 jours)	Mai/juin 2018
6	Attribution d'AMA aux soumissionnaires retenus	Août/septembre 2018

#### 4. Journée de l'industrie

SPAC prévoit tenir une journée de l'industrie en janvier. Il s'agira d'une occasion pour les fournisseurs qui souhaitent y participer de fournir des commentaires, de poser des questions et de mieux comprendre la méthode d'approvisionnement proposée de SAT.

Les fournisseurs intéressés sont priés de confirmer à [Ingrid.harrington@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Ingrid.harrington@tpsgc-pwgsc.gc.ca), au plus tard le 9 janvier 2018, leur intention d'y assister et leur préférence pour la session en français ou en anglais. Le lieu, la date et l'heure de la réunion seront fournis aux participants confirmés durant la semaine du 9 janvier 2018.

#### 5. Rencontres individuelles

SPAC pourrait décider de tenir des rencontres individuelles avec des intervenants en particulier s'il croit que cela pourrait avoir une incidence positive sur le résultat du processus de consultation.

#### 6. Nature de la demande de renseignements (DDR)

La présente DDR ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de soumissions. Aucune entente ou aucun contrat ne sera conclu en fonction de la présente DDR. L'émission de la présente DDR ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada et elle n'autorise aucunement les répondants éventuels à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. La présente DDR ne doit pas être considérée comme un engagement à émettre une demande de soumissions subséquente.

Même si les renseignements recueillis peuvent être fournis sous la forme d'information commerciale confidentielle (dans ce cas, ils seront traités en conséquence par le Canada), le Canada peut les utiliser pour préciser les exigences (qui pourront être modifiées).



## 7. Présentation des réponses et questions:

Les répondants peuvent soumettre leurs réponses et questions par courrier électronique à:

Ingrid Harrington  
Chef d'équipe d'approvisionnement  
Services publics et Approvisionnement Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Division des services de main-d'œuvre provisoires  
Téléphone : 819-420-5869  
[Ingrid.harrington@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:Ingrid.harrington@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

## 8. Format des réponses

Les répondants sont priés d'examiner la stratégie proposée en ce qui concerne les méthodes d'approvisionnement, de répondre aux questions qui figurent à l'annexe A et d'ajouter tout commentaire et toute préoccupation qu'ils pourraient avoir.

L'annexe A peut être fournie en format Microsoft Word sur demande.

Les réponses peuvent être présentées en français ou en anglais.

Les répondants devraient uniquement transmettre des renseignements pertinents relatifs à cette demande. Nous leur déconseillons de joindre des documents techniques et de promotion générale, à moins que ces derniers servent à fournir des renseignements précis demandés dans le présent document. Les coordonnées d'une personne-ressource du répondant devraient être incluses dans les documents transmis.

Toutes les modifications apportées à la présente DDR seront affichées sur le SEAOG. Le Canada demande aux répondants de consulter le site [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca) pour vérifier les modifications apportées, le cas échéant.

## 9. Date de clôture

Les réponses à la présente DDR seront acceptées jusqu'à 14 h, heure normale de l'Est (HNE), le 26 janvier 2018. Le Canada pourrait, à sa discrétion, considérer les réponses reçues après la date de clôture de la DDR.

La participation à la DDR est encouragée, mais elle n'est pas obligatoire. Elle ne constitue pas non plus une condition préalable pour pouvoir participer à toute éventuelle demande de soumissions subséquente. Le Canada ne remboursera pas les frais engagés par les répondants pour la participation à la DDR.

## ANNEXE A

### QUESTIONS

N°	Question	Réponse
1	<p>Quels critères obligatoires minimaux nous suggèreriez-vous d'utiliser aux fins de la qualification dans le cadre de la nouvelle méthode d'approvisionnement?</p> <p>(P. ex. bureaux commerciaux, examen et entrevue pour évaluer diverses compétences et aptitudes, expérience [20 placements], contrats antérieurs de nature similaire, etc.)</p> <p>Les exigences obligatoires actuelles en matière de SAT peuvent être consultées à l'adresse suivante :</p> <p><a href="https://buyandsell.gc.ca/cds/public/2014/01/14/e6b98e3f6c88bf2bbd14478ddf02d75/ABES.PR.OD.PW_ZN.B004.F26794.EBSU000.PDF">https://buyandsell.gc.ca/cds/public/2014/01/14/e6b98e3f6c88bf2bbd14478ddf02d75/ABES.PR.OD.PW_ZN.B004.F26794.EBSU000.PDF</a>.</p> <p>Les exigences obligatoires se trouvent à la pièce jointe 1 de la partie 4, à partir de la page 19.</p>	
2	<p>À l'heure actuelle, selon les exigences obligatoires liées au SAT aux fins de la qualification dans le cadre de l'AMA, les fournisseurs doivent mettre en œuvre un ensemble d'examens à l'intention des candidats proposés, conformément au critère d'évaluation obligatoire 3 qui se trouve à l'adresse mentionnée ci-dessus.</p> <p>Croyez-vous que les examens devraient demeurer une exigence obligatoire? Si oui, que devrait-on évaluer et comment? De plus, comment SPAC devrait-il noter ces examens?</p>	
3	<p>Croyez-vous que le régime proposé de rendement des fournisseurs, dont il est question à la section 4.3 de la présente DDR, est juste? Pourquoi?</p>	



4	Quels autres facteurs recommanderiez-vous de mesurer en ce qui concerne le rendement des fournisseurs?	
5	À votre avis, la « méthode d'évaluation du choix sélectif », décrite à la section 4.1 de la présente DDR, sera-t-elle efficace? Quels sont les risques associés à cette méthode et comment pourraient-ils être atténués?	
6	En ce qui concerne la « méthode d'évaluation du choix sélectif », quel serait le critère financier idéal qui permettrait de définir les prix considérés comme « similaires »? Par exemple, les prix ne doivent pas différer de plus de 10 % par rapport à la soumission assortie des prix les plus bas, les prix doivent correspondre à un taux médian donné, etc.	
7	Connaissez-vous des organismes, autres que ceux énumérés à la section 4.2 de la présente DDR, qui émettent des certifications aux fournisseurs diversifiés ou aux entreprises sociales?	
8	Selon la définition d'un fournisseur diversifié, respectez-vous les critères pour être considéré comme un employeur diversifié?	
9	Les organismes de certification exigent habituellement des frais pour certifier une entreprise à titre de fournisseur diversifié ou d'entreprise sociale. Accepteriez-vous de payer des frais supplémentaires pour être une entreprise certifiée? Est-ce que vous croyez que cela est juste ou constitue un obstacle à votre participation?	



10	SPAC devrait-il avoir recours à une attestation (autocertification) suivie de vérifications, ou à une certification obtenue auprès d'un organisme de certification établi aux fins de la qualification à titre de fournisseur diversifié ou d'entreprise sociale? Quelles autres méthodes nous proposeriez-vous d'utiliser pour vérifier la diversité des fournisseurs?	
11	Si l'une des mesures d'approvisionnement social mises en œuvre consistait à s'assurer que les fournisseurs diversifiés représentent un pourcentage minimal de fournisseurs dans une liste de soumissionnaires, quel devrait être ce pourcentage (c.-à-d. deux sur sept, un sur cinq, etc.)?	
12	Y a-t-il d'autres groupes sociaux qui devraient être inclus en tant que fournisseurs diversifiés?	
13	Croyez-vous que l'engagement du gouvernement du Canada d'accroître la diversité des entreprises possédées ou dirigées par des Canadiens au moyen de groupes sous-représentés aura une incidence sur votre participation à l'AMA?	
14	Quelles autres mesures pourraient être intégrées à cette méthode d'approvisionnement afin de tirer parti du pouvoir d'achat du gouvernement, en appui aux objectifs énoncés dans la lettre de mandat de la ministre qui sont cités à la section 4.2 de la DDR?	
15	Existe-t-il d'autres obstacles qui vous ont déjà empêché de devenir un fournisseur de SAT? Comment pouvez-vous surmonter ces obstacles?	
16	Avez-vous d'autres observations ou des recommandations à formuler?	

